Acte publié et certifié exécutoire

Commune de Trignac

Loire-Atlantique Arrondissement EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mercredi 24 septembre 2025

DEL_20250924_16

Canton Saint-Nazaire 2

Département

Saint-Nazaire

Nombre de Conseillers En exercice De présents De votants

29 24 25

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre septembre,

Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Etaient présents:

Claude AUFORT - Dominique MAHE-VINCE - Jean-Louis LELIEVRE Emilie Laurence FREMINET Hervé MORICE CORDIER Denis ROULAND Myriam LEROUX Sébastien WAIRY Stéphanie BURNEL - Eric MEIGNEN - Cécile OLIVIER - Benoît PICHARD Laurence DUPONT - Yannick BEAUVAIS - Jessica Jean-Pierre LE CROM Thierno DIALLO -**PICAULT** GARCIA David Marjorie PELON Françoise **HAFFRAY** Cécile NICOLAS - Michel CONANEC -

Objet:

Acquisition de fournitures administratives et de papeterie logotée

Convention constitutive de groupement de commande

Approbation et autorisation de signature

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le

25 septembre 2025

Et que la convocation avait été faite le

17 septembre **2025**

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Magali MACE a donné son pouvoir à Laurence FREMINET

Absents : Gilles BRIAND – Didier NOUZILLEAU – Aurélie LE GUNEHEC – Alain DESMARS

M. Hervé MORICE a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Exposé,

Les marchés d'acquisition de fournitures administratives et de papeterie logotée arrivant prochainement à échéance, il convient de les renouveler. Les villes de Saint-Nazaire et son CCAS, Besné, Montoir de Bretagne, Saint-André-Des-Eaux, Saint-Joachim, Saint-Malo-De-Guersac, Pornichet et son CCAS, Trignac et la CARENE et son CIAS ont souhaité constituer un groupement de commandes afin de mutualiser les moyens et de bénéficier de prix et de conditions plus avantageuses.

La convention de groupement de commandes ci-jointe, prise en application des articles L2113-6 et L2113-7 du Code de la commande publique fixe le cadre juridique de cette consultation. Elle désigne la ville de Saint-Nazaire comme coordonnateur du groupement. A ce titre, elle sera chargée de l'organisation de la procédure.

L'accord-cadre passé dans le cadre de cette convention de groupement de commande fera l'objet de plusieurs lots. La Ville de Trignac adhère à ce groupement de commande uniquement pour les fournitures administratives.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la commande publique, notamment ses articles L.2113-6 et L.2113-7,

VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

VU la convention constitutive de groupement de commandes pour l'acquisition de fournitures administratives et de papeterie logotée annexée à la présente délibération,

VU l'avis de la commission Finances en date du 15 Septembre 2025,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE DECIDE

- **Article 1**: D'approuver la convention constitutive de groupement de commandes pour l'acquisition fournitures administratives et de papeterie logotée, dont le projet est annexé à la présente délibération,
- **Article 2** : D'autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention constitutive de groupement de commandes pour l'acquisition fournitures administratives et de papeterie logotée,
- **Article 3**: D'autoriser le coordonnateur du groupement à signer le ou les marchés publics correspondants avec la ou les entreprises retenues en application de la convention constitutive de groupement,
- **Article 4** : D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette délibération.

Voix pour	25
Voix contre	0
Abstentions	0

Envoyé en préfecture le 29/09/2025 - Préfet le :
Reçu en préfecture le 29/09/2025 - Préfet le :
Publié le our en Mairie le :

ID: 044-214402109-20250924-DEL 20250924 16-DE

Pour extrait conforme

laude AUFORT